

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE BUCHILLON

### PRÉAVIS MUNICIPAL N° 3/2020 Relatif aux comptes de l'année 2019

---

Dans sa séance du 23 juin 2020, le Conseil communal de Buchillon :

- vu le préavis municipal N°3/2020 et ses annexes
- ouï le rapport de la Commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

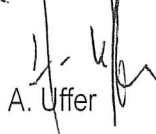
Décide par 20 oui, pas d'avis contraire et 1 abstention :

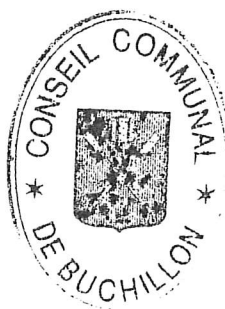
1. d'adopter les comptes de l'année 2019 tels que joints en annexe au présent préavis et dont ils font partie intégrante;
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion financière pour l'exercice 2019.

CERTIFIÉ CONFORME


AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président :

  
A. Uffer



La Secrétaire :

  
S. Breitling

Buchillon, le 23 juin 2020